

195. Un représentant autochtone a proposé qu'afin de donner plus d'importance à la région de l'Asie, où vivaient les deux tiers des peuples autochtones du monde, le Groupe de travail tienne sa prochaine session en Asie. De manière générale, a-t-il dit, les sessions du Groupe de travail devraient se tenir dans les régions où vivaient des peuples autochtones.

#### IX. QUESTIONS DIVERSES

##### Réunions et séminaires

196. Le Président-Rapporteur s'est référé à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme et plus particulièrement au point de l'ordre du jour intitulé "Célébration de l'Année internationale des populations autochtones" dans le cadre duquel 12 dirigeants des peuples autochtones avaient pris la parole en plénière. A cet égard, elle a rappelé la réunion commémorative de l'Assemblée générale tenue le 10 décembre 1992 au cours de laquelle l'Année internationale avait été ouverte, et la réunion à laquelle le point de l'ordre du jour spécialement consacré à la célébration avait été examiné par la Commission des droits de l'homme le 17 février 1993.

197. Elle a fait observer que l'ONU, dans le cadre de ses activités liées à l'Année internationale, avait prévu une consultation des peuples autochtones de la région Arctique. Cette consultation, coparrainée par le Centre pour les droits de l'homme et le Bureau international du Travail, devait avoir lieu du 6 au 10 septembre 1993 à Khabarovsk, en Sibérie.

198. Une représentante du Conseil oecuménique des Eglises a souligné l'importance des consultations et des séminaires. Soulignant le rôle que jouaient les femmes autochtones, elle a évoqué l'assemblée mondiale que son organisation avait organisée en octobre 1992 à la Trinité-et-Tobago et à laquelle avaient participé 80 femmes venues du monde entier. Un nouveau réseau d'information et de coopération était né de cette assemblée. Elle a aussi mentionné l'assemblée mondiale oecuménique de jeunes et d'étudiants qui avait eu lieu récemment au Brésil et au cours de laquelle avaient été organisées des visites dans les communautés autochtones. Le Conseil oecuménique des Eglises avait prévu de tenir une petite consultation de peuples autochtones au Canada, au début de 1994 pour examiner la dynamique de l'autodétermination. Cette consultation devait être organisée avec la collaboration de l'Aboriginal Rights Coalition of the Churches.

##### Fonds de contributions volontaires

199. Le Président-Rapporteur a rappelé que plus de 40 participants autochtones avaient été invités à participer à la session en cours du Groupe de travail grâce au soutien généreux de nombreux gouvernements, dont ceux de l'Australie, du Canada, du Danemark, de la Grèce, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suède, qui alimentaient le Fonds de contributions volontaires.